



DEMANDE DE MATERIEL - ASSOCIATION -

**La demande doit être déposée à la Mairie
1 mois avant la date de votre manifestation.**

ATTENTION : le dépôt de cette fiche ne vaut pas acceptation.

Si dans le même week-end il y a des demandes de matériel pour plusieurs associations, une entente devra être définie entre les organisateurs afin de procéder au prêt du matériel et au transport. Les agents du Service Technique ne seront plus présents le week-end pour cette logistique.

Nom de l'Association :
Nature de la Manifestation :
Date de la Manifestation :
Lieu de la Manifestation :
Obligatoire - Numéro de téléphone à contacter pour cette demande :/...../...../...../.....

	Caution	Nombre souhaité	Nbr maxi disponible	Nombre accordé
Barrière			52	
Chaise blanche avec accoudoirs			140	
Chaise noire pliante			90	
Coffret électrique festività			2	
Estrade modulable, Maxi = 30 m ²			30 m ²	
Friteuse (la rendre dans l'état où vous l'avez prise) (...L)	(¹) 50 €		2	
Grille d'expositon			35	
(²) Percolateur (le rendre dans l'état où vous l'avez pris)	(¹) 20 €		1	
Petit vidéoprojecteur portable	(¹) 50 €		1	
Plateau avec tréteaux			25	
Podium 6 x 4,80m avec bâche			1	
enrouleur électrique	(¹) 50 €		4	
Tente de 6mx3m (6 personnes pour le montage)			4	

(¹) à joindre avec votre demande de matériel

(²) contient 15 L (1 paquet de café 250g pour 5 L)

Date de la demande :

Nom et Prénom :

Signature,

caution(s) OUI NON

caution(s) rendue le

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
enregistré le :	par :
Lieu où sera entreposé votre matériel :	
(Pensez à venir récupérer la clé en Mairie)	
Date :	<i>Le responsable des Services Techniques, Emeric GARNIER</i>